



Nos services d'assistance

Northbridge Assurance Go est une solution d'assurance complète qui répond aux besoins de vos clients des petites entreprises en plus d'offrir différents services supplémentaires pour une véritable tranquillité d'esprit*.

Les services Assistance juridique, Assistance en cas de traumatisme et Assistance Gestion du risque peuvent aider vos clients à protéger les fruits de leur dur labeur, et ce, sans frais supplémentaires.

Assistance juridique

Le service Assistance juridique¹ permet aux clients d'obtenir des conseils juridiques par téléphone sur un large éventail de questions, notamment sur le droit commercial, le droit de l'emploi et le droit fiscal. Il n'y a pas de question anodine. Que les clients désirent obtenir des conseils sur la façon de protéger l'idée d'un nouveau produit ou de l'aide pour comprendre le jargon juridique d'un contrat, notre service Assistance juridique leur offre des conseils et des solutions pratiques.

Assistance en cas de traumatisme

Nous nous soucions de nos clients et de leur bien-être. Grâce à l'Assistance en cas de traumatisme, les clients peuvent profiter en tout temps de services de consultation confidentielle pour les aider, ainsi que leurs employés et les membres de leur famille, à composer avec les effets émotionnels d'un sinistre. Ce service comprend des consultations individuelles par téléphone ou dans un bureau, sur rendez-vous, à la suite d'un sinistre assuré traumatisant, comme une poursuite, un incendie ou un vol, ou d'un sinistre assuré entraînant un grave accident ou un décès sur les lieux de travail. Des services de gestion du stress lié à un incident critique sont offerts pour les groupes sur les lieux de travail.

Assistance Gestion du risque

Grâce à l'Assistance Gestion du risque², les clients peuvent appeler notre équipe de spécialistes en prévention, qui répondront à leurs questions et leur fourniront des conseils de prévention dans divers domaines (biens, automobile, responsabilité civile) afin de les aider à réduire les risques et à prévenir les sinistres. Nos spécialistes pourront leur fournir davantage de renseignements, entre autres sur les systèmes de détection et d'extinction d'incendies, la sécurité des immeubles, la responsabilité des entrepreneurs et la formation des conducteurs.

Vous voulez en savoir plus?

Communiquez avec votre directeur du développement des affaires de Northbridge Assurance.

Northbridge Assurance et le logo Northbridge Assurance sont des marques de commerce utilisées par la Société d'assurance générale Northbridge (émettrice des polices Northbridge Assurance) avec l'autorisation de la Corporation financière Northbridge. * Certaines polices d'assurance ne sont pas admissibles à ces services et certains sinistres ne sont pas couverts. Veuillez communiquer avec nous pour obtenir des précisions. ¹ Les services ne sont pas destinés aux questions de droit criminel, de droit privé ou de droit des assurances. Ils ne fournissent pas de représentation en cas de poursuite juridique, ne couvrent pas les honoraires juridiques et ne constituent pas une police d'assurance. Les services sont fournis par Assistenza International par l'intermédiaire d'avocats membres en règle du Barreau de votre province ou territoire. ² Les services sont fournis par nos spécialistes en prévention et visent à améliorer les pratiques des clients en matière de sécurité, de conformité et de gestion du risque, et ne remplacent pas les conseils d'un professionnel. Les services ne constituent pas une police d'assurance ni un service de conseils juridiques. [3640-007-ed01F | 05.2019]